

Un espace pour travailler dans de bonnes conditions : les HCL inaugurent leur première salle de coworking réservée aux patients

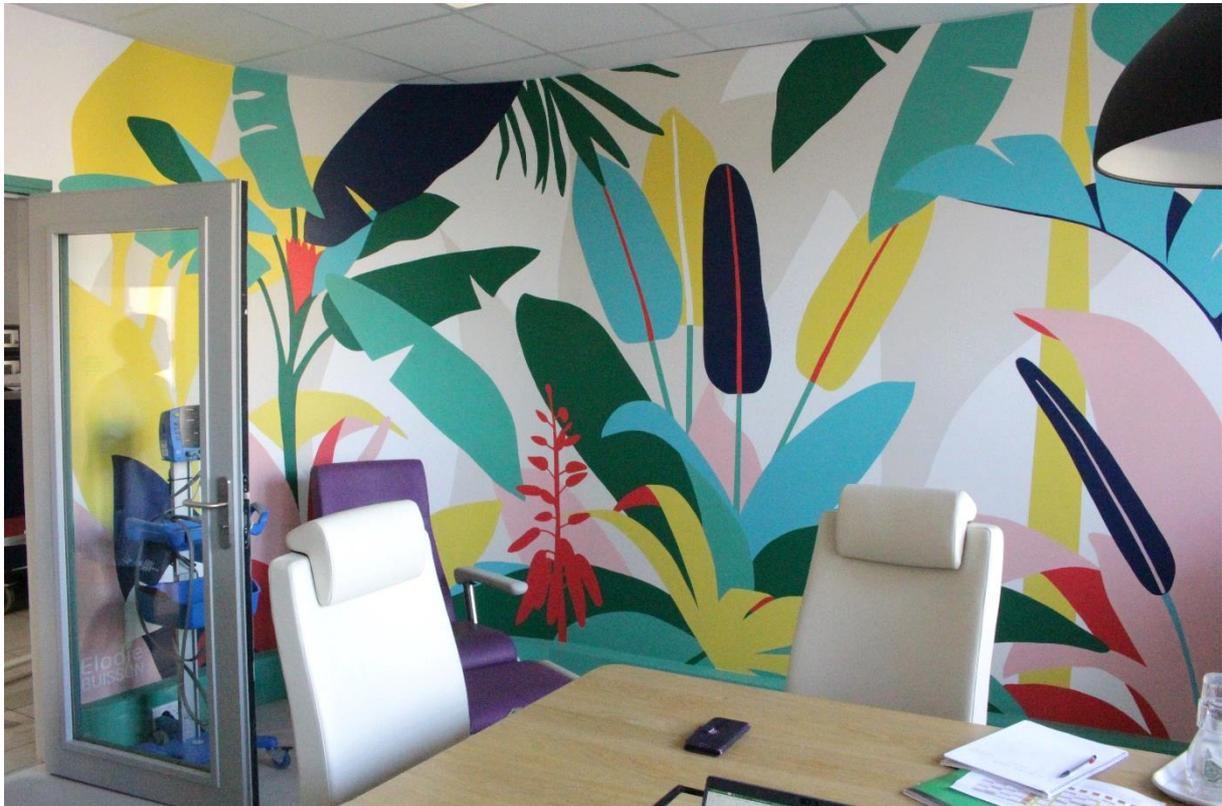
Offrir un espace de travail ergonomique et déshospitalisé aux patients chroniques qui ne souhaitent pas interrompre leur activité pendant leur séjour à l'hôpital : voilà l'objectif de la toute nouvelle pièce de « cool working » aménagée dans la clinique de médecine ambulatoire de l'hôpital Edouard Herriot.

À la clinique de médecine ambulatoire de l'hôpital Edouard Herriot (CliMA), les patients peuvent désormais, s'ils le souhaitent, s'installer dans une salle de coworking pour travailler. La salle a été réfléchi par **Sandrine COTTIN**, cadre de santé de la CliMA, pour répondre à une demande des patients. L'idée est née pendant la première vague de l'épidémie de Covid : « *Nous avons utilisé les box médicaux d'une autre aile pour pouvoir installer tous les patients dans des chambres individuelles. Certains ont profité des bureaux laissés dans ces pièces pour travailler et ont demandé à pouvoir garder un accès à un bureau pour leurs prochaines venues.* »

Les patients de la CliMA sont principalement des patients atteints de maladies chroniques, qui viennent régulièrement passer une journée à l'hôpital pour des soins ou des examens. Et qui, souvent, veulent pouvoir conserver une activité pendant leur séjour : « *Je ne souhaite pas interrompre ma vie professionnelle à chaque fois que je viens à l'hôpital et, dans tous les cas, je travaille dans ma chambre, même si c'est peu confortable* », explique une patiente du service. Du côté des aidants, le besoin d'une pièce consacrée au télétravail existait aussi : l'espace leur permettra par exemple de pouvoir accompagner leurs proches sans avoir à prendre un jour de congé.

Imaginé avec les patients et une architecte en collaboration avec le service travaux de l'hôpital, l'espace a été entièrement financé par la Fondation HCL, grâce au soutien des donateurs, pour un montant total de 90 000 euros. Seule contrainte du projet : respecter la sécurité des usagers et l'ergonomie pour les équipes soignantes, qui peuvent administrer des soins dans la pièce. Pour le reste, les envies des patients ont pu être pleinement concrétisées. Le local, lumineux et coloré, offre cinq places de bureaux, deux ordinateurs fixes, une banquette, des rangements, une place pour un fauteuil médicalisé et un accès sécurisé à internet, sur un réseau indépendant de celui de l'hôpital. L'artisanat local a été sollicité, avec, notamment, une fresque peinte par une artiste lyonnaise. Autre point positif : la salle n'est pas seulement un lieu de travail. « *C'est une aération pour les patients, un lieu qui permet l'échange et les rencontres, de se sentir ailleurs qu'à l'hôpital* », explique **Sandrine COTTIN**.

La création d'un espace de « *cool working* » est une initiative inédite au sein des Hospices Civils de Lyon. Elle pourrait se multiplier : plusieurs groupes de travail ont été constitués pour créer des espaces similaires pour les patients et les aidants dans d'autres services. « *Avec l'intégration du télétravail au sein de l'hôpital, on entre dans l'amélioration globale de la qualité de vie des patients et de leurs aidants, on s'ouvre davantage sur la ville, on décroïssonne et on humanise les soins* », résume le **Pr Emmanuel MORELON**, président de la Commission médicale d'établissement locale du Groupement hospitalier centre, dont fait partie l'hôpital Edouard Herriot.



**CONTACT PRESSE : presse@chu-lyon.fr
Olivia FUENTES : 04 72 40 74 40 / 06 74 68 65 49**